

Compte-rendu de la réunion du mardi 16 juin 2020, 15:00-17:30, à la Mairie de Prévessin, salle du Conseil, entre les services techniques et d'urbanisme de la Commune de Prévessin, ALP VRD Ingénierie et l'APiCy

Présents:

Maire de Prévessin

Francine FLORIOT (FFT)	Directrice des Services Techniques
Frédéric JUMENTIER (FJR)	Responsable espaces publics / Adjoint DST
Marion KLUIJTMANS (MKS)	Directrice de l'Urbanisme et Aménagement
Eric IMOBERSTEG (EIG)	7ème Adjoint au Maire, Délégué Voirie, Espaces Publics, Salubrité et Sécurité
Pierrick ALLAIN (PAN)	5ème Adjoint au Maire, Délégué Déplacements, Mobilités, Développement Durable et Citoyenneté

ALP VRD

Flavien GRANIER	Chef de projet VRD
-----------------	--------------------

APiCY

Tor BOTHNER (TBR)	Membre du bureau APiCy
Andrew SPENCER (ASR)	Idem
Blaise BACHMANN (BBN) (PV)	Idem

FFT accueille les participants. Il s'agit de la première réunion sur le diagnostic de l'ensemble des modes doux de la commune de Prévessin-Moëns (trottoirs, pistes et bandes cyclables, zones 30km/h, chemins, ...). L'objectif de la réunion est de:

- Planifier la phase 1 de ce projet d'étude
- D'échanger sur les orientations et les objectifs de cette étude
- Echanger avec les représentants de l'APiCy

FFT précise que l'enveloppe budgétaire pour ces réalisations est disponible.

MKS remercie les membres de l'APiCy pour leur participation car il est important pour la Mairie d'avoir la vision de l'utilisateur.

Tour de table de présentation des participants.

BBN remercie FFT pour l'organisation de cette réunion. Deux points en préambule:

- Le cycliste aime pouvoir rouler sans obstacle. Il faut éviter au possible les chicane sur les voies réservées aux vélos (barrières, poteaux, rebords, etc.).
- Il y a une forte demande en matière de mobilité active, à Prévessin comme ailleurs. Le manque d'infrastructure est un frein à la pratique du vélo car certains ne se sentent pas en sécurité.

EIG explique que les besoins ont évolués. Ainsi, les obstacles aux carrefours avaient pour objectif de ralentir les enfants pour leur sécurité. Aujourd'hui, de plus en plus de personnes se rendent au travail à vélo, de surcroît électrique, et dans ce cas ces obstacles n'ont plus de raison d'être.

EIG explique que le problème principal de la Commune est la question du maillage des différents tronçons de voies cyclables.

MKS ajoute que la Commune est vaste, et multipolaire, et que la non-disponibilité du foncier peut compliquer la situation.

FFT mentionne que la question de "comment se relier avec l'extérieur" est un enjeux important. Un travail est fait au niveau de l'agglomération.

Concernant la signalétique, FFT explique que la Commune de Prévessin tente d'être cohérente, en matière de charte graphique, par rapport au reste de l'agglomération.

FJR détail les étapes de la mission du projet confié à ALP VRD:

- Phase I: traitement des données; visite sur site; réunion avec l'APICy; représentation / état des lieux de l'existant; budgétisation; définition des priorités; rapport final. La phase I sera terminée en septembre 2020. Le rapport sera partagé avec l'APICy. Une seconde réunion aura lieu en septembre 2020.
- Phase II: réalisation des projets, "projet par projet", et "selon l'avancement d'autres projets d'urbanisme et immobiliers à venir dans la Commune".

Les participants reprennent ensuite les points énumérés dans le courrier de l'APICy du 29 mai 2020:

Passage de douane au Rond-point des Anneaux

BBN réitère les remerciements de la part des usagers pour les aménagements en cours au Rond-Point des Anneaux. Le comptage annuel des passages de douane entre la France et le canton de Genève avait lieu le matin même. Ce passage est très fréquenté, malgré sa très récente réouverture après la longue période de crise sanitaire.

Les points ci-après sont discutés et feront partie du rapport de ALP VRD:

- Sable compacté à remettre sur le chemin pour éviter la boue et les flaques d'eau les jours de pluie.
- Ajouter des pierres ou des poteaux en bordure du parking pour éviter que les véhicules se garent trop près de la route.
- Refaire le marquage du passage piéton. Ajouter éventuellement un marquage pour passage des cyclistes.
- Revoir la sortie du rond-point, au début de la route de Mategnin qui monte en direction du Parc du Château. Le bord de la route est perfectible.

D 35 Ferney-Voltaire - Saint-Genis-Pouilly (via *Leclerc* et *Gamm Vert*)

MKS explique que l'aménagement d'une piste cyclable, en double sens, est prévu dans le cadre du PLUIH AOP : <http://www.prevessin-moens.fr/plan-local-d-urbanisme>

MKS déclare aussi impossible de mettre en place une piste cyclable temporaire entre *Leclerc* et *Gamm Vert*, malgré son utilité avérée.

MKS explique que l'aménagement d'une piste cyclable, en double sens, est prévu dans le cadre du PLUIHOAP Mobilité: <https://www.paysdegexagglo.fr/vos-demarches/procedures-durbanisme/pluih/>

MKS déclare que la mise en place d'une piste cyclable même temporaire entre *Leclerc* et *Gamm Vert* soulève la problématique de la domanialité (voie appartenant au département et non à la commune) malgré son utilité avérée.

MKS ajoute que l'expérience de la crise sanitaire a été positive dans le sens où la population a pu apprécier un environnement apaisé, moins rapide et moins bruyant.

A Vesegnin, sur la route de Vesegnin, entre la route des Marlis et la promenade de la Manchette

Il y a une chicane, pas encore terminée, avec un panneau temporaire installé sur la chicane:

<https://www.google.com/maps/@46.2668699,6.0726714,49m/data=!3m1!1e3>

Ces dispositifs permettent de faire ralentir les automobilistes. Ils sont cependant très inconfortables pour les cyclistes qui peuvent se trouver «coincés» entre le dispositif en question et une voiture. Pour la chicane en question, il vaut mieux laisser les cyclistes passer dessus, en s'assurant que le panneau fixe ne gêne pas la voie.

De manière plus générale, il faudrait que toutes les chicanes soient systématiquement équipées d'un «by pass» laissant passer les cyclistes entre la chicane et le bord de la route extérieur. Voir par exemple la page sur ce sujet sur le site de l'association VéloBuc : <http://velobuc.free.fr/bypass.html>

Les participants débattent des avantages et des inconvénients des différents types d'obstacles: le by pass est bien, mais la voie cyclable est souvent sale. S'il n'y a pas de by pass, cela pose un problème de sécurité. Il faut donc aviser au cas par cas.

TBR propose que les cyclistes puissent rouler sur la chicane (comme à Ornex, avenue de Vessy, entre le Lycée et l'EPHAD.)

Les chaussidoux sont parfois "la moins mauvaise des solutions". En particulier si le foncier n'est pas disponible pour élargir la route.

A Vesegnin, Promenade de la Manchette

Ce chemin est signalé comme une liaison cyclable depuis Vesegnin, vers Brétigny et Saint-Genis-Pouilly. Or quand il pleut, ce chemin devient boueux, avec des flaques d'eau.

Selon EIG, le passage d'engins agricoles est problématique car le revêtement (sable compacté) s'en va régulièrement.

L'aménagement d'une piste cyclable entre Prévessin et Brétigny, le long de la route du Sénateur A. Fouilloux, est en discussion avec le CERN, propriétaire du foncier. La réalisation de cette voie, attendue par beaucoup et depuis longtemps, est un des rêves d'EIG.

Route de la Fontaine à Prévessin

L'ensemble de la route de la Fontaine sera revu. Le tronçon en bas de la route est trop étroit, pour permettre un contre-sens cycliste officiel, mais puisque la vitesse est limitée à 30km/h, les cyclistes peuvent y passer légalement.

Plus en haut, au croisement avec le chemin de la Fruitière, la visibilité est mauvaise, rendant la montée dangereuse. EIG déclare que les cyclistes doivent y faire attention.

Route des Marlis

La piste sur trottoir route des Marlis est encombrée de graviers et déchets. Par ailleurs, le marquage au sol à l'intersection du chemin des Hautins est quasiment effacé.

Devant la propriété au coin avec la route Bellevue, la haie déborde tellement sur la voie publique que presque la moitié de la piste cyclable disparaît.

FFT informe que la Commune fera l'acquisition d'une balayeuse.

Elle mentionne que certains véhicules passent sur le trottoir et la piste cyclable (!) pour éviter de rouler sur le dos d'âne de la route des Marlis. Un aménagement a été réalisé avec des bornes afin d'éviter cette pratique dangereuse.

Les "bandes vertes", pour le marquage des passages cyclistes, ne se font plus. Le marquage de la Commune sera harmonisé.

Route des Marlis, entre route du stade et chemin des Tattes du Moulin

La route des Marlis est longée par une piste cyclable sur trottoir qui s'arrête au niveau de la route du stade. Pourtant, quelques centaines de mètres plus loin, le chemin des Tattes du Moulin permet de rejoindre la très fréquentée voie verte des Tattes qui mène à Ornex. Il manque un tronçon sécurisé pour faire cette jonction.

EIG mentionne qu'il est possible de passer entre le parking et le terrain de foot. NB: le chemin est étroit, et avec des angles droits.

MKS explique que toute la zone sera revue en lien avec les nouvelles constructions à venir (gymnase notamment). La limitation de vitesse sur la route des Marlis devrait être revue à la baisse.

Chemin Hudry

Cette route permet de rejoindre la route d'Ornex depuis la route du Château.

<https://www.openstreetmap.org/way/8066721>

EIG explique que ce chemin sera en travaux dès juillet (eau, électricité, ..). L'objectif pour la suite est de redonner à cette route un aspect de "centre de village". Une zone de rencontre, limitée à 20 KM / heure, avec de la verdure, serait envisageable.

Route du Château

Les bandes cyclables réalisées sur la nouvelle route à Ferney seront prolongées sur la route du château :

<https://www.openstreetmap.org/way/8066724>

Selon FJR, ces travaux seront réalisés d'ici 2023 au plus tard.

Champ Corboz, passage entre route des Alpes et route Bellevue

Ce passage est sur une propriété privée. Il faudra l'accord des propriétaires pour remplacer les 3 marches, problématiques pour poussettes, etc., par une rampe, par exemple. Il faudra de toute manière conserver un obstacle pour empêcher les cyclistes, de rouler trop vite à la descente.

Route de la Ravoire à Prévessin

Entre la pharmacie et la route Bellevue, il serait utile d'autoriser les cyclistes à remonter la route de la Ravoire. Ce dispositif de double-sens cyclable est autorisé par la loi pour toutes les routes limitées à 30km/h. Cela permettrait ainsi de faire la jonction entre la piste cyclable qui va jusqu'au rond-point de la Mairie et celles qui se trouvent sur la route des Marlis et la route Bellevue.

Route de Ferney, au niveau de l'arrêt de bus Mairie

La piste cyclable « disparaît » au niveau de l'arrêt de bus, sans abaissement de trottoir ou dispositif permettant aux cyclistes de rejoindre la chaussée. Il faudrait faire un abaissement de trottoir au niveau de

l'ancien passage piéton marqué en jaune, pour permettre aux cyclistes de se réinsérer sur la chaussée, en profitant du retrait créé par l'arrêt de bus.

Douane de Saint-Genis

Lors de la création du BHNS, une piste cyclable bidirectionnelle sera aménagée entre la douane de Saint-Genis et le P+R situé vers le lycée de Saint-Genis. Il n'y aura plus de stationnement sauvage.

EIG fait part des grands projets de la Commune en matière de piste cyclable et cheminement doux - sous réserve des financements et des acquisitions foncières :

- Promenade du Gy: lien entre la route Bellevue et la route du Stade.
- Route de Villard (connexion entre Bretigny et VillardTacon / Maconnex) : zone en développement. Des emplacements sont réservés pour des aménagements, côté sud de la route, comme à Ornex. C'est en cours de discussion avec les propriétaires et les délais de réalisation sont inconnus.
- Lien entre la route de l'Europe et l'entrée de Prévessin.
- Route du Nant Aménagement piéton cycle.
- Route du Sénateur Fouilloux - Connexion entre Brétigny et Vésegnin.

MKS explique qu'un itinéraire *promenade & découverte du patrimoine* est en cours d'élaboration.

Tous les participants conviennent qu'il faut réfléchir en termes d'axes principaux, "Pays de Gex ⇔ Genève" et "Ferney-Voltaire ⇔ Saint-Genis-Pouilly", notamment, avec des pistes cyclables continues.

FFT remercie les participants pour cette réunion constructive. La prochaine réunion aura lieu courant septembre 2020. Elle reprendra contact avec les participants en temps voulu.